

Racine et OpinionWay révèlent les résultats du premier baromètre de la Justice

Paris, le 6 février 2025 – Le cabinet Racine, en partenariat avec OpinionWay, dévoile les résultats de la première édition du baromètre intitulé « Les entreprises et la Justice ». Cette étude inédite, menée auprès d'entreprises représentatives du tissu économique français, met en lumière leurs relations avec le système judiciaire et leur perception du rôle des avocats.

Dans un contexte économique et social en perpétuel changement, la Justice joue un rôle central pour les entreprises. **Un tiers (31%) déclare avoir rencontré des difficultés juridiques au cours des cinq dernières années**, majoritairement liées aux ressources humaines, en particulier pour les entreprises de plus de 100 salariés (87%).

Face à ces difficultés, le premier réflexe des entreprises est de faire appel à un cabinet d'avocats. 97% des entreprises concernées y ont eu recours au moins une fois au cours des cinq dernières années, témoignant du rôle indispensable des avocats dans la gestion des litiges.

Les résultats du baromètre révèlent une perception contrastée du système judiciaire français. Plus de la moitié des dirigeants interrogés (52%) estiment que la Justice fonctionne mal ou plutôt mal, un constat encore plus marqué (68%) chez ceux ayant été confrontés à des problèmes juridiques récents.

Cependant, 62% des interrogés déclarent avoir confiance en la Justice, un score qui monte à 73% chez les cadres les plus directement concernés : directeurs juridiques, administratifs ou financiers.

L'image des cabinets d'avocats apparaît quant à elle largement favorable. Le coût des services juridiques est certes reconnu comme élevé par 97% des répondants, mais il est aussi perçu comme un investissement indispensable : 84% des dirigeants considèrent que le recours à un avocat est essentiel en cas de litige. **Pour 90% d'entre eux, cet accompagnement représente un gage de sécurité**, et 64% estiment qu'il facilite réellement la résolution des conflits.

Si le nombre de contentieux croît évidemment avec la taille de l'entreprise, la recherche de solutions amiables est dorénavant très répandue. La première démarche entreprise dans les dossiers confiés à un avocat est, de ce fait, la recherche d'une solution amiable (58%).

Et demain... **63 % des entreprises se disent prêtes à faire face aux nouvelles obligations réglementaires (Vigilance, AI Act, CSRD, etc.) et aux contentieux qui peuvent en découler, un chiffre qui atteint 79 % pour les entreprises de plus de 100 salariés.** 42% ignorent cependant que des juridictions spécialisées existent pour traiter les contentieux liés à ces sujets.

A propos de Racine

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit plus de 270 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires, aussi bien en conseil qu'en contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités et personnes publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, la finance, les médias, l'immobilier, l'énergie, l'assurance, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact presse

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87